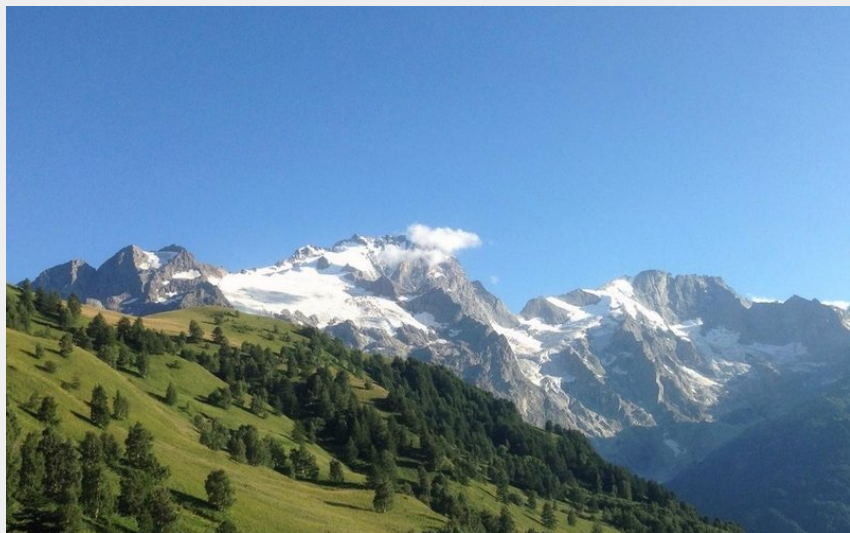
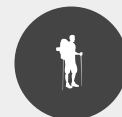


Sentier Paul-Louis Rousset

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins - La Grave



La Meije et crête de l'Aiguillon (©J.Selberg)



Cette boucle qui permet de découvrir la quasi-totalité des villages et hameaux du Pays de la Meije a été ainsi nommée en hommage à l'abbé Paul Louis Rousset, guide et grand alpiniste. C'est un incontournable pour les amoureux de la région.

L'abbé Paul Louis Rousset, guide et grand alpiniste, a écrit de nombreux ouvrages références sur la région. Son livre « au Pays de la Meije » qui se lit comme un roman, raconte l'histoire du pays depuis la préhistoire.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h

Longueur : 24.2 km

Dénivelé positif : 1219 m

Difficulté : Difficile

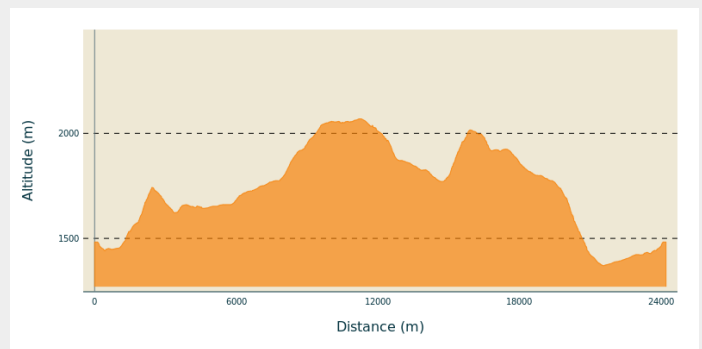
Type : Boucle

Thèmes : Flore et forêt, Pastoralisme, Patrimoine et histoire, Point de vue

Itinéraire

Départ : Office de tourisme de La Grave
Arrivée : Office de tourisme de La Grave
Communes : 1. La Grave
2. Villar d'Arène

Profil altimétrique



Altitude min 1370 m Altitude max 2069 m

1. De l'Office de tourisme de La Grave (1470 m) emprunter sur quelques mètres la route départementale puis descendre à gauche juste après la fontaine en direction de la Romanche. La franchir puis emprunter le sentier qui monte à gauche en direction de Villar d'Arène.
2. Le chemin monte d'abord en lacets et suit intégralement le GR 54 du tour de l'Oisans. Le suivre en longeant la Romanche et la traverser au Pont des Brebis, à proximité du site d'escalade du Pied du Col.
3. Rejoindre le hameau du Pied du Col puis emprunter une bonne piste à gauche en direction des Cours. Traverser la route départementale puis emprunter 20 m à droite le bon chemin qui mène aux Cours.
4. Arrivé à la fontaine du hameau, prendre à droite puis 20 m plus loin à nouveau à droite. À l'extrémité du hameau, emprunter le chemin qui monte vers la gauche en direction de petits bosquets.
5. Couper la piste carrossable venant du parking du lac et prendre le sentier en face. Rejoindre ainsi le lac du Pontet (1985 m) et le contourner par la gauche. Passer à côté d'une prise d'eau et suivre désormais le petit sentier qui vous conduira à flanc de montagne vers le col de l'Aiguillon.
6. Emprunter alors le sentier qui descend en direction de Valfroide, franchir le torrent du Maurian puis prendre à gauche la bonne piste qui mène aux Hières.
7. Juste avant d'entrer dans le village prendre à droite le petit sentier qui monte vers la Celle des Juges, traverser ce hameau de quelques maisons et continuer le sentier en direction d'une ferme isolée.
8. Passer à proximité puis suivre le sentier horizontal qui vous conduira au hameau des Clots par une courte descente. Dans le haut des Clots, bifurquer à droite et rejoindre des ardoisières que l'on traverse (câble).
9. Arrivés à la grande piste sous la forêt, la prendre à gauche, rejoindre la table d'orientation puis l'oratoire au niveau de la route. Prendre cette route à droite,

traverser le Chazelet puis arrivé vers le bas du village, tourner à gauche pour prendre la ruelle (rue de Serre) qui contourne le village par le sud. On rejoint ainsi le bas du village (lieu-dit Pralong) puis en continuant la petite chapelle de Notre-Dame de Bon Repos qui domine la cascade du saut de la Pucelle.

10. Descendre en lacets en direction des Fréaux, traverser la route départementale puis le village. Traverser la Romanche et boucler le parcours en suivant la petite route qui longe la Romanche ; arrivé au pont situé sous La Grave, remonter dans le village pour rejoindre votre point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



Matériel

Chapeau/casquette pour s'abriter du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, crème solaire, plusieurs litres d'eau, bâtons de marche, veste coupe-vent.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 2160m d'altitude !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de La Grave

RD1091, 05320 La Grave

lagrave@hautesvallees.com

Tel : (+33) 04 76 79 90 05

<https://www.hautesvallees.com/la-grave/>



Source



Apidae

<http://www.apidae-tourisme.com>



Office de Tourisme des Hautes Vallées

<https://www.hautesvallees.com>